

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Mars 2023**

L'an deux mil vingt trois et le vingt-huit mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Audrey BUISSON, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Audrey MARRON, Sébastien PLISSON

Procurations : M. Michel SALVI à M. Karim DALIBEY

Excusés : Amina GHAFIR, Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : Mme Audrey MARRON

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
21	Vendredi 24 mars 2023	Vendredi 24 mars 2023	Mardi 4 avril 2023

**1- Approbation et signature d'une convention de conseils et d'assistance juridique**

Il est rappelé au conseil municipal que la commune s'adjoit les conseils du cabinet d'avocats Fessler Jorquera & Associés spécialisé en droit public.

Le cabinet d'avocats dispose également de compétences en matière de droit social, droit de la construction, droit de la copropriété et droit de la famille.

Afin de définir les modalités et limites d'intervention du cabinet d'avocats, il convient d'établir une convention de prestations juridiques pour l'année 2023/2024.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le maire à la signer.

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** les termes de la convention,
- **AUTORISE** le maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents à la présente délibération,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

**Décision : Adoptée à l'unanimité**

